

DÉCLARATION LIMINAIRE

www.fnte.cgt.fr



COMITÉ TECHNIQUE DE RÉSEAU TERRE DU 8 DÉCEMBRE 2021

Monsieur le directeur, Mesdames, Messieurs,

La situation de reprise épidémique nous oblige à ce CTR en audioconférence.

Force est de constater que les discours gouvernementaux sur les gestes barrières ne servent qu'à éviter je cite « l'implosion de l'hôpital ».

Quel rapport avec notre ministère allez-vous dire ?

Les diminutions de moyens, restructurations, réorganisations subies par les personnels et services depuis des années sont aussi notre lot !

Ainsi les externalisations continuent d'être ou sont à l'étude :

- Les services cibleries

15 postes supprimés au REO 2022, plus les 6 postes évoqués en son temps et réfutés par la CGT !

- Eventuelle externalisation du soutien logistique GAZELLE et PUMA

8 postes de personnels civils...

- Eventuelle externalisation du soutien du TIGRE

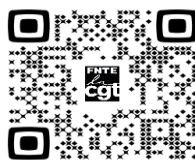
16 postes de personnels civils....

De plus ces chiffres ne reflètent pas l'état d'esprit des personnels impactés, évolution de la localisation géographique, des carrières sont autant de situation génératrice de souffrance au travail.

Cette souffrance vient s'ajouter à celle créée par le manque de personnels au sein des services.

Les départs à la retraite sont à l'ordre du jour de ce CTR.

La CGT profite de cette déclaration pour alerter l'administration sur les difficultés des personnels ouvriers à obtenir suffisamment tôt une vision de leur niveau de pension. Seule cette information permet aux agents de décider sereinement de leurs départs !



DÉCLARATION
LIMINAIRE
www.fnte.cgt.fr



COMITÉ TECHNIQUE DE RÉSEAU TERRE DU 8 DÉCEMBRE 2021

La CGT alerte également sur le refus des travaux Insalubres aux personnels ouvriers. Le constat est souvent le même : les personnels restructurés et reclassés au mieux à l'époque subissent 20 ans après la triple punition :

- Restructuration
- Se voient refuser leurs TI aux principes de distorsion de famille professionnelles alors que ces TI ont été validés par les responsables de l'époque !
- Par effet induit la non reconnaissance d'un risque de maladie professionnelle ! Ce qui est le but des TI ne l'oublions pas !!!

Il est urgent de trouver une solution pour les personnels !

Le bilan des recrutements ne satisfait pas la CGT car faisant la part belle aux emplois contractuels et au reclassement massif en 4139-2.

La CGT a déjà indiqué à de nombreuses reprises qu'elle n'oppose pas les catégories de personnels MAIS les agents sous contrats restent du personnel précaire et les reclassements en 4139-2 ne rajeunissent pas suffisamment la pyramides des âges !

Malheureusement ces embauches relèvent d'une gestion à court terme et démontrent bien le manque de personnels.

La CGT demande de nouveau des embauches statutaires à hauteur des missions et des départs potentiels à la retraite malgré le manque d'attractivité de notre ministère. Cette faible attractivité s'explique entre autres par des salaires bloqués depuis plus de dix ans ainsi qu'une retraite misérable.

A l'heure de l'entraînement haute intensité, les revendications de la CGT :

- Une véritable revalorisation salariale,
- Le déblocage du point d'indice seul garant d'une pension de retraite décente,
- Des embauches massives de personnels sous statuts.

Merci de votre attention.

Les élus CGT : CUGNET Chantal, Sébastien BERNIER, Sandrine DELPORTE.

